

Conditions de réservation

CONDITIONS DE RÉSERVATION D'UN EMPLACEMENT

- Nos prix comprennent un emplacement pour une tente, une caravane ou un camping-car et la place pour la voiture (maximum 6 personnes par emplacement), l'accès aux sanitaires tout confort, l'accès aux terrains de jeux, à la piscine chauffée, ouverte de mi-mai à mi-septembre.
- La réservation est effective à réception :
 - du contrat de réservation complété et signé
 - du paiement de l'acompte
 - du paiement de l'assurance annulation si choisie
 - du chèque de caution mentionné au contrat de réservation,
 - si présence d'un animal pendant le séjour, de la photocopie du passeport de l'animal (page vaccination antirabique en règle) et la confirmation écrite du gestionnaire.
- Le solde du séjour sera réglé au plus tard la veille du départ par carte bancaire, espèces ou chèques vacances.

CONDITIONS DE LOCATION D'UN MOBIL-HOME OU CHALET

- Le prix comprend la location d'un mobil-home ou d'un chalet tout confort, pour les personnes enregistrées du jour d'arrivée à 15h au jour de départ 11h maximum, l'accès aux terrains de jeux, à la piscine chauffée, ouverte de mi-mai à mi-septembre.
- La réservation est effective à réception :
 - du contrat de réservation complété et signé
 - du paiement de l'acompte
 - du paiement de l'assurance annulation si choisie
 - des chèques de caution mentionnés au contrat de réservation
 - si présence d'un chien pendant le séjour, de la photocopie du passeport de l'animal (page vaccination antirabique en règle) et la confirmation écrite du gestionnaire.
- Le solde du séjour sera réglé au plus tard un mois avant l'arrivée par chèque, carte bancaire, espèces ou chèques vacances.
- Un inventaire des lieux, mobiliers, matériel et ustensiles de cuisine sera fait à l'arrivée par le locataire. Celui-ci est tenu de signaler toute anomalie le jour de son arrivée. Le gestionnaire effectuera un inventaire à la fin du séjour.
- Deux cautions seront demandées par chèque bancaire. Celles-ci seront intégralement restituées au locataire le jour du départ, si les lieux et matériels sont remis en conformité avec l'inventaire d'arrivée. Toute casse, détérioration ou perte sera retenue sur la caution.
- Le nettoyage du bien loué est à la charge du locataire. Un montant de 60€ sera retenu dans le cas où le bien n'est pas remis en parfait état de propreté.
- Parmi les animaux, seuls les chiens peuvent être admis dans certains mobil-homes (voir tarif applicable).
- Tout départ anticipé ne donne lieu à aucun remboursement, quel que soit le motif.

ANNULATION

- En cas d'annulation sans contrat d'assurance annulation souscrite au préalable :
 - moins de 30 jours avant le début du séjour, aucun remboursement ne sera effectué
 - 30 jours et plus avant le début du séjour, l'acompte sera restitué déduit des frais de dossier.
- Il est recommandé de souscrire une assurance annulation : La prime d'assurance sera intégralement payée à la réservation du séjour. Elle est non remboursable. Les conditions générales d'annulation complètes sont disponibles sur le site internet : www.campez-couvert.com.

ANIMAUX

- Les animaux sont admis sous certaines conditions. Seuls les chiens peuvent être acceptés en mobil-homes. Tous les mobil-homes ne sont pas accessibles aux animaux.
- Le passeport dont la photocopie a été fournie lors de la réservation devra être présenté sur demande du gestionnaire pendant le séjour avec la page vaccination antirabique effectuée.

CONDITIONS GÉNÉRALES

- La location d'un emplacement, d'un mobilhome ou d'un chalet est personnelle. Le client s'interdit de sous louer ou de céder la location à un tiers. Toute personne non inscrite lors de la réservation, sera considérée comme une personne supplémentaire ou un visiteur suivant la durée du séjour (voir tarif applicable).
- Une option prise par téléphone devra être confirmée dans les 5 jours hors juillet/août.
- Bar et services ouverts du 8 juillet au 2 septembre, et tous les week-ends du 15 mai au 15 septembre.
- En cas de déclaration inexacte, le présent contrat sera résilié et les sommes versées resteront acquises au camping.
- Le client devra avisier de tout retard éventuel, afin de conserver sa location. Passé un délai de 24 heures à compter du jour d'arrivée déclaré au contrat, si le client n'a pas prévenu de son retard, le logement ou l'emplacement sera remis à disposition du gestionnaire sans donner lieu à aucun remboursement.
- En cas de litige, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès d'un médiateur au plus tard, dans un délai de quatre-vingt-dix jours à compter de la date de la notification, Décret n° 2015-1382. Liste des médiateurs sur notre site internet.
- Le client déclare être souscripteur d'une assurance responsabilité civile qui pourra lui être demandé à tout moment.
- Le non-respect du règlement intérieur du camping, y compris piscine et aire de jeux, après avoir été averti entraînera l'expulsion sans remboursement du séjour.
- Un seul véhicule est accepté par emplacement.
- Tout visiteur invité devra se faire inscrire à l'accueil (voir tarif applicable aux visiteurs) avant l'entrée sur le terrain.

Booking conditions

BOOKING CONDITIONS FOR A PITCH

- The price includes one pitch for a tent, caravan or camper van for a maximum of 6 persons, the place to park one car, the access to the full equipped sanitary, the playground, and the heated swimming pool (from mid-May to mid-September).
- Booking is effective upon receipt of the fulfilled and signed contract including :
 - Payment of the deposit
 - Payment of the cancellation insurance when chosen.
 - Security deposit mentioned in the booking contract
 - In case of a pet will be present during the stay, photocopy of the passport (valid rabies vaccination page)
 - And the written confirmation from the management of the campsite
- The payment of the balance will be done the day before the last day of the stay by credit card or cash in Euros.

BOOKING CONDITIONS FOR CHALET OR STATIC CARAVAN

- The price included the rental of a full equipped chalet or a static caravan for the people registered on the booking contract from the arrival day at 3.00 pm up to the departure day at 11.00 am max., the access to the playground, and the heated swimming pool (from mid-May to mid-September).
- Booking is effective upon receipt of the fulfilled and signed contract including :
 - Payment of the deposit
 - Payment of the cancellation insurance when chosen.
 - Security deposits mentioned in the booking contract
 - In case of a pet will be present during the stay, photocopy of the passport (valid rabies vaccination page)
 - And the written confirmation from the management of the campsite
- The payment of the balance will be done at the latest 30 days before the arrival by credit card in Euros.
- The tenant will made an inventory on the premises, furniture, equipment and utensil on the arrival. The customer will report any discrepancies immediately.
- The security deposit will be given back to the tenant, the day of the departure after the inventory made during the check out as soon as all premises, furniture, equipment and utensil are in compliance to the arrival inventory, including the full cleaning of the chalet or static caravan. A fix amount of € 60 for additional cleansing or additional amount for damages may be deducted from the security deposit.
- Among pets, only dogs are accepted in some chalet or static caravans. (see tariff)
- Early departure does not give rise to any refund, whatever the reason.

CANCELLATION

- In case of cancellation without previous cancellation insurance :
 - Less than 30 days before the arrival, no refund will be given
 - 30 days and more before the arrival, the deposit will be refunded minus the administrative fees.
- A cancellation insurance is highly recommended. See the description on www.campez-couvert.com

PETS

- Pets are allowed under some conditions. Most of mobil homes do not accept pets.
- Pet's passport provided during the booking must be presented upon request of the manager during the stay. Antirabies vaccination is requested.

GENERAL CONDITIONS

- An oral option taken on the phone, will be confirmed within the next 5 days with a written contrat except July and August.
- Bar and services are open from July 8th up to September 2nd and during every week ends from May 15th up to September 15th.
- The rental of any pitch, chalet or static caravan is valid only people listed on the booking contract. Any additional person will be charged as additional person or visitor depending of the duration of the stay (see tariff). Sublease is not forbidden.
- In case of misrepresentation, this contract will be terminated and no refund will be made.
- Customer must advise of any delay in order to maintain their tenancy. After a period of 24 hours from the arrival date stated in the contract, if the customer has not notified of the delay, the booking contract will be considered as cancelled without giving rise to any refund.
- In case of dispute, you can complain to a mediator within ninety days from the date of notification, Decree No. 2015-1382. List of mediators available on our website.
- In case of failure to respect the rules of the campsite, including pool and playground, after being warned by the management will result in expulsion without refund of the stay.
- Only one vehicle is allowed per rental.
- Any visitor or additional person will be invited to register at the reception before entrance (see tariff for visitors or additional person).